

83, rue Saint Fuscien 80000 AMIENS www.sommenumerique.fr

Tél. 03 22 22 27 27 Fax 03 22 22 03 57 courrier@sommenumerique.fr

20130304_DL_01

OBJET:

ATTRIBUTION DU MARCHE « RENOUVELLEMENT DE LA SOLUTION DE FILTRAGE WEB »

Date de convocation : 5 février 2013

Date de séance :

4 mars 2013

Date d'affichage: 12 mars 2013

Membres en exercice: 9

Membres présents : 5

Membres votants: 5

ABSENTS: cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

Jours et heures d'ouverture du syndicat mixte :

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille treize, le quatre mars à 17h30 le Bureau légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-François VASSEUR

Etaient présents: Jean-François VASSEUR, Daniel CARPENTIER, Patrice LETALLE, Jean-Claude RENAUX et Jean-Pierre TETU.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre TETU

LE BUREAU

- Vu la délibération n°4 du 30 avril 2008 portant sur les délégations du Bureau,
- Vu la consultation lancée par Somme Numérique le 21 décembre 2012 ayant pour objet le renouvellement de la solution de filtrage Web,
- Vu la proposition de la Commission d'Appel d'Offres de Somme Numérique en date du 4 mars 2013 pour l'attribution de ce marché

DELIBERE

ARTICLE 1 : Le marché « Renouvellement de la solution de filtrage Web » est attribué à la société NCS Nord de France.

ARTICLE 2 : Le Président est autorisé à signer et notifier l'attribution de ce marché au titulaire.

ARTICLE 3 : Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

